

Synthèse de l'affectation du territoire public du Bas-Saint-Laurent

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-001	Fleuve Saint-Laurent	Simple	4808,58	Sans objet	Utiliser le fleuve et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-002	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques, héronnière et colonie d'oiseaux	Éclatée (16)	495,24	Sans objet	Sauvegarder l'habitat de la sauvagine, du grand héron, du bihoreau gris ainsi que l'habitat des colonies d'oiseaux sur une île ou une presqu'île.	Protection	Aucun objectif spécifique
01-004	Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent	Simple	329,63	Sans objet	Préserver la biodiversité de milieux marins rares ou exceptionnels et le patrimoine culturel.	Protection stricte	Aucun objectif spécifique
01-005	Territoire morcelé	Simple	188,77	1,642	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-006	Projet d'aire de concentration d'oiseaux aquatiques et de héronnière	Éclatée (8)	36,37	0,316	Sauvegarder l'habitat de la sauvagine, du grand héron et du bihoreau gris.	Protection projetée	– Adapter les modalités d'exploitation du territoire et des ressources de manière à favoriser la protection de ces habitats fauniques.

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-007	Aire de confinement du cerf de Virginie	Éclatée (30)	537,94	4,679	Sauvegarder l'habitat du cerf de Virginie tout en autorisant les utilisations qui sont compatibles au maintien de la qualité de l'habitat.	Protection	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'application ou adapter les modalités de mise en valeur et d'exploitation des ressources, de façon à maintenir et voir accroître la qualité de l'habitat du cerf de Virginie. - Favoriser l'utilisation du territoire pour l'enseignement pratique et la recherche en sciences forestières dans les forêts d'enseignement et de recherche. - Permettre les utilisations récréatives n'ayant pas pour effet d'accroître la vulnérabilité du cerf de Virginie, et ce, plus particulièrement en période hivernale. - Assurer le maintien de la qualité de la ressource hydrique et plus spécifiquement des rivières à saumon. - Maintenir la qualité des paysages dans l'environnement visuel des infrastructures récréatives et des corridors panoramiques. - Favoriser l'utilisation récréative des rivières.
01-008	Écosystème forestier exceptionnel	Éclatée (24)	13,80	0,120	Préserver des écosystèmes présentant un intérêt particulier sur le plan de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère rare ou ancien.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités de mise en valeur du pétrole, du gaz naturel et des réservoirs souterrains devraient se faire en respectant la protection du couvert forestier. - Maintenir la qualité de l'habitat du saumon et poursuivre la mise en valeur des zecs et réserves fauniques des rivières à saumon. - Favoriser l'utilisation récréative des rivières.
01-009	Habitat du rat musqué	Éclatée (13)	5,62	0,049	Sauvegarder l'habitat du rat musqué.	Protection	Aucun objectif spécifique
01-010	Zec Chapais	Simple	347,85	3,026	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources dans une optique de mise	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
					en valeur de la faune.		<p>la faune et des activités récréatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les activités acéricoles en les modulant en fonction de la mise en valeur de la faune. - Mettre en valeur le potentiel éolien dans les parties de la zone où il est mesuré et favorable à l'exploitation de cette ressource. - Maintenir la qualité de l'habitat du saumon.
01-011	Pourvoirie La Baronnie	Simple	67,22	0,585	Utiliser le territoire, l'ensemble des ressources et des services qui y sont rattachés en tenant compte de la mise en valeur de la faune qui y est exploitée sur une base commerciale.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la production de matière ligneuse en la modulant en fonction de la mise en valeur commerciale de la faune. - Poursuivre les activités acéricoles en les modulant en fonction de la mise en valeur commerciale de la faune.
01-012	Mont-Carmel, TNO Picard, Saint-Athanase	Simple	597,20	5,194	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-013	Érablière, lac de l'Est	Simple	12,32	0,107	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour la mise en valeur à des fins acéricoles.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique
01-014	Plans d'eau à fort potentiel récréotouristique	Éclatée (27)	189,55	1,649	Utiliser prioritairement les lacs, les ressources et les territoires à des fins récréatives (plein air, activités aquatiques, chasse et pêche, villégiature, etc.) tout en assurant le maintien de la qualité des plans d'eau.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les pratiques de gestion des ressources et de l'aménagement des infrastructures : <ul style="list-style-type: none"> - afin d'assurer le maintien de la qualité de la ressource hydrique; et de manière : <ul style="list-style-type: none"> - à protéger les habitats essentiels au maintien du potentiel faunique, notamment de l'habitat du touladi; - à maintenir la qualité des paysages qui constituent l'un des principaux attraits

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
							des sous-zones; - à assurer la préservation et la mise en valeur des sites archéologiques.
01-015	Érablière, Saint-Athanase	Simple	47,16	0,410	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour la mise en valeur à des fins acéricoles.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique
01-016	Projets d'écosystème forestier exceptionnel	Éclatée (2)	0,17	0,001	Préserver des écosystèmes présentant un intérêt particulier sur le plan de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère rare ou ancien.	Protection stricte projetée	– Les activités de mise en valeur du pétrole, du gaz naturel et des réservoirs souterrains devraient se faire en respectant la protection du couvert forestier.
01-017	Territoire de Parke	Simple	36,47	0,317	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources, sauf pour les activités de chasse.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-018	Territoire d'interdiction de chasse de Parke	Simple	78,32	0,680	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources, sauf pour les activités de chasse.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-019	Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata	Simple	403,77	3,512	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-020	Parc éolien	Simple	3,86	0,034	Utiliser prioritairement le territoire à des fins d'exploitation de l'énergie éolienne.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique
01-021	Érablière, Saint-Elzéar	Simple	78,11	0,679	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
					pour la mise en valeur à des fins acéricoles.		
01-022	Sud du Témiscouata	Simple	267,33	2,324	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-023	Tête du lac Témiscouata	Simple	190,23	1,655	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-024	Érablière, Saint-Cyprien	Simple	11,05	0,096	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour la mise en valeur à des fins acéricoles.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique
01-025	Parc national	Éclatée (3)	323,26	2,812	Préserver un territoire représentatif de la côte du sud de l'estuaire du Saint-Laurent (parc national du Bic), du massif gaspésien (parc national de la Gaspésie) et des monts Notre-Dame (parc national du Lac-Témiscouata) tout en les rendant accessibles au public à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte	Aucun objectif spécifique
01-026	Projet d'agrandissement de l'aire de confinement du cerf de Virginie du Ruisseau Lizotte	Simple	1,71	0,015	Sauvegarder et aménager l'habitat du cerf de Virginie tout en autorisant les utilisations qui sont compatibles avec le maintien et l'amélioration de la qualité de l'habitat.	Protection projetée	<ul style="list-style-type: none"> – Adapter les modalités de mise en valeur et d'exploitation des ressources de façon à maintenir et voir accroître la qualité de l'habitat du cerf de Virginie. – Permettre les utilisations n'ayant pas pour effet d'accroître la vulnérabilité du cerf de Virginie.

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-027	Zec Owen	Simple	451,50	3,927	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources dans une optique de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> – Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de la faune. – Maintenir la qualité des attraits récréatifs, notamment, les paysages.
01-028	Forêt d'enseignement et de recherche du Témiscouata	Simple	7,30	0,063	Utiliser prioritairement le territoire pour l'enseignement pratique et la recherche en sciences forestières.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> – Adapter les pratiques de mise en valeur de la faune en fonction des activités d'enseignement et de recherche. – Adapter les activités d'exploration et d'exploitation des substances minérales en fonction des activités d'enseignement et de recherche sur le milieu forestier.
01-029	Érablière, zec Owen	Simple	73,74	0,641	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour la mise en valeur à des fins acéricoles.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique
01-030	Les Basques	Simple	210,83	1,834	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-031	Centre de ski	Éclatée (4)	15,76	0,137	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources à des fins récréatives.	Utilisation prioritaire	– Adapter l'exploitation des ressources afin de maintenir la qualité des paysages de manière à assurer un encadrement propice aux utilisations récréatives.
01-032	Accès au fleuve	Éclatée (2)	1,49	0,013	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources à des fins récréatives.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> – Maintenir des accès publics au fleuve. – Planifier l'aménagement des infrastructures de manière à éviter d'augmenter l'érosion du littoral.
01-033	Réserve faunique Duchénier	Simple	180,74	1,572	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources en considérant la conservation et la mise	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre la production de matière ligneuse en la modulant en fonction de la mise en valeur de la faune. – Poursuivre le développement des activités

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
					en valeur de la faune exercée sur une base commerciale.		acéricoles en le modulant en fonction de la mise en valeur de la faune. – Poursuivre le développement des activités récréatives en le modulant en fonction de la mise en valeur de la faune. – Favoriser l'utilisation récréative des rivières.
01-034	Esprit-Saint, Trinité-des-Monts	Simple	72,63	0,632	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-035	Érablière, Esprit-Saint	Simple	7,86	0,068	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour la mise en valeur à des fins acéricoles.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique
01-036	Centre Rimouski-Neigette	Simple	42,67	0,371	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-037	Forêt d'enseignement et de recherche de Macpès	Simple	17,70	0,154	Utiliser prioritairement le territoire pour l'enseignement pratique et la recherche en sciences forestières.	Utilisation prioritaire	– Adapter les modalités de développement des activités récréotouristiques en fonction des activités d'enseignement et de recherche sur le milieu forestier. – Maintenir la qualité de l'habitat du saumon et poursuivre la mise en valeur de la zec de rivière à saumon.
01-038	Habitat floristique	Éclatée (2)	1,04	0,009	Préserver l'habitat de la valériane des tourbières, espèce vulnérable.	Protection stricte	Aucun objectif spécifique
01-039	Érablière, zec du Bas-Saint-Laurent	Simple	58,53	0,509	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour la mise en valeur à des fins acéricoles.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique
01-040	Zec du Bas-Saint-Laurent	Simple	782,12	6,803	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources dans une	Utilisation multiple modulée	– Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de la

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
					optique de mise en valeur de la faune.		<p>faune.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la qualité des attraits récréatifs, notamment les paysages, dont celui du corridor panoramique de la route 234. - Favoriser l'utilisation récréative des rivières. - Assurer le maintien de la qualité de la ressource hydrique et plus spécifiquement des rivières à saumon. - Mettre en valeur le potentiel éolien dans les parties de la zone où il est mesuré et favorable à l'exploitation de cette ressource.
01-041	Réserve faunique de Rimouski	Simple	686,34	5,970	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources en considérant la conservation et la mise en valeur de la faune exercée sur une base commerciale.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la production de matière ligneuse en la modulant en fonction de la mise en valeur de la faune. - Rentabiliser les investissements sylvicoles réalisés en modulant les interventions en fonction de la mise en valeur de la faune. - Assurer le maintien de la qualité de la ressource hydrique et plus spécifiquement des rivières à saumon. - Favoriser l'utilisation récréative des rivières. - Poursuivre le développement des activités de mise en valeur des substances minérales et énergétiques (hydrocarbures) en modulant les interventions en fonction de la mise en valeur de la faune. - Mettre en valeur le potentiel éolien dans les parties de la zone où il est mesuré et favorable à l'exploitation de cette ressource.

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-042	Réserve écologique	Éclatée (3)	21,62	0,188	Préserver intégralement des milieux naturels présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte	Aucun objectif spécifique
01-043	Projet d'agrandissement de la réserve écologique Charles-B.-Banville	Simple	0,44	0,004	Préserver intégralement des milieux naturels présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte projetée	Aucun objectif spécifique
01-044	Pourvoirie Le Chasseur	Simple	192,66	1,676	Utiliser le territoire, l'ensemble des ressources et des services qui y sont rattachés en tenant compte de la mise en valeur de la faune qui y est exploitée sur une base commerciale.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre la production de matière ligneuse en la modulant en fonction de la mise en valeur commerciale de la faune. – Poursuivre les activités d'exploration d'hydrocarbures en les modulant en fonction de la mise en valeur commerciale de la faune. – Favoriser l'utilisation récréative des rivières
01-045	Entités dans La Mitis	Simple	56,07	0,488	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-046	Projet de parc éolien	Éclatée (3)	123,00	1,070	Utiliser prioritairement le territoire à des fins d'exploitation de l'énergie éolienne.	Utilisation prioritaire	Aucun objectif spécifique

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-047	Parties de part et d'autre de la rivière Matapédia	Simple	783,96	6,819	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-048	Parc régional de la Seigneurie du Lac Matapédia	Simple	166,47	1,448	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur récréative.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'exploitation des ressources afin de maintenir la qualité des paysages de manière à assurer un encadrement propice aux utilisations récréatives. - Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la pratique des activités récréatives. - Maintenir la qualité des paysages dans l'environnement visuel des corridors panoramiques.
01-049	Parties de Matane et de La Matapédia	Simple	484,07	4,210	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-051	Réserve faunique de Matane	Simple	1134,58	9,869	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources en considérant la conservation et la mise en valeur de la faune et des activités récréatives exercées sur une base commerciale ainsi que les paysages particuliers.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la production de matière ligneuse en modulant les interventions en fonction de la mise en valeur de la faune ainsi que des activités récréatives, notamment autour de l'Auberge de montagne des Chic-Chocs. - Maintenir la qualité de l'habitat du saumon et poursuivre la mise en valeur des zecs des rivières à saumon. - Maintenir la qualité des paysages dans l'environnement visuel des infrastructures récréatives et des corridors panoramiques. - Poursuivre le développement des activités de mise en valeur des substances minérales et de l'énergie (hydrocarbures) en modulant les interventions en fonction de la mise en valeur de la faune et des activités récréatives.

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-052	Vasière d'orignaux	Éclatée (26)	0,78	0,007	Sauvegarder les vasières à orignaux.	Protection	Aucun objectif spécifique
01-053	Zec Casault	Simple	696,63	6,059	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources dans une optique de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> – Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de la faune. – Maintenir la qualité des attraits récréatifs, notamment les paysages. – Maintenir la qualité de l'habitat du saumon. – Mettre en valeur le potentiel éolien dans les parties de la zone où il est mesuré et favorable à l'exploitation de cette ressource.
01-054	Forêt d'enseignement et de recherche de la Vallée-de-la-Matapédia	Simple	10,94	0,095	Utiliser prioritairement le territoire pour l'enseignement pratique et la recherche appliquée en foresterie et en aménagement durable des forêts.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none"> – Adapter les modalités de mise en valeur des ressources énergétiques et des substances minérales en fonction des activités d'enseignement et de recherche sur le milieu forestier.
01-055	Zec de Cap-Chat	Simple	114,13	0,993	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources dans une optique de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> – Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de la faune. – Maintenir la qualité de l'habitat du saumon et poursuivre la mise en valeur de la zec de la rivière à saumon. – Maintenir la qualité des paysages dans l'environnement visuel des corridors panoramiques. – Maintenir la qualité des attraits récréatifs, notamment des parcours canotables.
01-056	Projet de vasière d'orignaux	Éclatée (4)	0,12	0,001	Sauvegarder les vasières à orignaux.	Protection projetée	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre la mise en valeur de la réserve faunique. – Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à protéger les vasières.

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-057	Habitat d'une espèce menacée (habitat du caribou des bois, écotype montagnard, population de la Gaspésie)	Simple	101,57	0,883	Préserver l'habitat du caribou des bois, écotype montagnard, population de la Gaspésie menacée de disparition.	Protection stricte	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un couvert forestier adéquat afin : <ul style="list-style-type: none"> - d'assurer des quantités suffisantes de lichen arboricole (nourriture hivernale); - de restreindre la prédation sur les faons. - Minimiser les perturbations de la population du caribou par la clientèle récréative. - Adapter l'exploration ou l'exploitation des ressources de manière à maintenir un habitat de qualité et à éviter les dérangements.
01-058	Réserve faunique de Dunière	Simple	38,94	0,339	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources en considérant la conservation et la mise en valeur de la faune exercée sur une base commerciale.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de la faune. - Maintenir la qualité de l'habitat du saumon.
01-059	Canton Richard et mont Berry	Éclatée (3)	1365,38	11,876	Utiliser le territoire et l'ensemble des ressources.	Utilisation multiple	Aucun objectif spécifique
01-060	Rivière à saumon et corridor panoramique	Éclatée (3)	100,007	0,870	Utiliser le territoire et ses ressources dans un contexte de mise en valeur récréotouristique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les pratiques de gestion des ressources et de l'aménagement des infrastructures et les modes d'utilisation du territoire de manière à : <ul style="list-style-type: none"> - assurer le maintien de la qualité de l'eau; - maintenir la qualité de l'habitat du saumon; - maintenir la qualité des paysages dans l'environnement visuel des corridors panoramiques; - favoriser l'utilisation récréative des rivières.

N° de la zone	Nom	Type de zone*	Superficie (km ²)**	Territoire public régional (%)***	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectif spécifique
01-061	Potentiel éolien de Parke	Simple	7,05	0,061	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne.	Utilisation multiple modulée	– Adapter les interventions sur le territoire et les ressources de manière à intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.
01-062	Potentiel éolien TFS	Simple	51,30	0,446	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	– Adapter les pratiques de mise en valeur et de gestion des ressources et du territoire de manière à favoriser la mise en valeur de la faune. – Adapter les interventions sur le territoire et les ressources de manière à intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.

* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de sous-zones dans le cas des zones éclatées.

** La superficie indiquée est la superficie du territoire public dans la zone. Les données de superficie proviennent d'un calcul graphique effectué à partir du logiciel ArcView.

*** La proportion du territoire public indiquée est la proportion de la superficie du territoire public de la zone par rapport au territoire public de la région, à l'exception du milieu marin (eau salée).

Répartition de la superficie du territoire public du Bas-Saint-Laurent selon la vocation

Vocations	Nombre	Terrestre, eau douce et eau salée		Terrestre et eau douce	
		Superficie (km ²)	%	Superficie (km ²)	%
Utilisation spécifique	0	0,00	0,000	0,00	0,000
Utilisation prioritaire	15	658,37	3,844	658,37	5,727
Utilisation multiple modulée	15	5 017,60	29,282	5 017,60	43,643
Utilisation multiple	15	9 586,28	55,917	4 770,70	41,552
Total	45	15 262,25	89,088	10 453,67	90,916
Protection	7	1 077,78	6,292	582,54	5,067
Protection stricte	8	791,53	4,621	461,90	4,018
Total	15	1 869,31	10,912	1 044,44	9,084
Affectation différée	0	0,00	0,000	0,00	0,000
Total	0	0,00	0,000	0,00	0,000
Total de la région	60	17 131,56	100,00	11 498,11	100,00

Note : Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de sous-zones dans le cas des zones éclatées.

Les données de superficie proviennent d'un calcul graphique effectué à partir du logiciel ArcView.